

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00749 Numéro SIREN : 402 734 420 Nom ou dénomination : SOFIDEN

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2023 sous le numéro de dépôt 3209

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SA SOFIDEN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 24 rue Christiaan Huygens		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 4 0 2 7 3 4 4 2 0 0 0 0 1 9		Néant ☐		
		Exercice N, clos le, 31082022	N-1 31082021	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AO	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise SA SOFIDEN		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 800 000)	DA	1 800 000	1 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	180 000	180 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 050 915	1 942 488
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	272 357	597 774
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 303 272	4 520 263
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 481	57 794
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	566 068	532 702
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 022	24 564
	Dettes fiscales et sociales	DY	573 028	594 987
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 206 599	1 210 046	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 509 871	5 730 309	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 206 599	1 210 046
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA SOFIDEN					Néant ☐			
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 669 715	FH		FI	1 669 715	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 669 715	FK		FL	1 669 715	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 529	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 676 246	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	63 444	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27 434	
	Salaires et traitements *					FY	963 748	
	Charges sociales (10)					FZ	457 381	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA		
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	12 001	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 524 009	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	152 237		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	186 911	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 635	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	25 618	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	215 164	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 111	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	2 111		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	213 053		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	365 290		

Désignation de l'entreprise SA SOFIDEN				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 050		200 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 050		200 800	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			25	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 050		200 800	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 050		200 825	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			(25)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	92 933		226 518	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 896 460		2 326 342	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 624 103		1 728 568	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	272 357		597 774	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 529		4 240
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9				
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Cessions parts sociales				5 050		5 050		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

SA SOFIDEN

Au capital de 1 800 000 €

22 Rue Christiaan Huygens
37100 TOURS

Exercice clos le 31 Août 2022

Rapports du Commissaire Aux Comptes :

**Rapport sur les comptes annuels
Rapport spécial sur les conventions réglementées
Attestation des rémunérations**



BRUNO PACCOUD

Commissaire aux Comptes

Adresse de correspondance :

TGS France Audit – 32 rue Pierre Brossolette BP 41107 - 76063 Le Havre CEDEX
Tél. 02 32 74 91 70

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 aout 2022**

Aux Actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIDEN relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFIDEN à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Risque identifié

Au 31 aout 2022, la valeur de l'actif immobilisé s'élève à 2 701 K€ au regard d'un total bilan de 5 510 K€. Cet actif immobilisé est exclusivement composé de titres de participation.

Nous avons considéré que la valeur de ces actifs immobilisés est un point clef de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes.

Notre réponse

Dans ce cadre, nous avons principalement orienté nos travaux sur les sociétés SAS NEMERY & CALMEJANE, SCI GT, SCI SOTA et SCI KANA qui représentent plus de 99% de la valeur nette des titres inscrite à l'actif du bilan.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des éléments chiffrés retenus pour la détermination de la valeur des titres notamment :

- Les valeurs de rendement de l'immobilier ainsi que les situations nettes hors bien immobilier dans le cas des SCI GT, SOTA et KANA ;
- La quote-part de situation nette utilisée pour la filiale NEMERY & CALMEJANE.

Enfin, nous avons également vérifié le caractère approprié des informations relatives aux filiales et participations fournies dans l'annexe des comptes.

VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du directoire, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

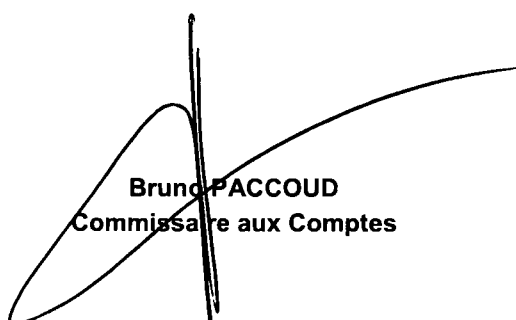
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LE HAVRE, le 05 décembre 2022

TGS FRANCE AUDIT



Bruno PACCOUD
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/08/2022				31/08/2021
Brut				Net
				Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	2 700 882,74	2 700 882,74	2 705 932,74
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
TOTAL (II)		2 700 882,74	2 700 882,74	2 705 932,74
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	563 658,40	563 658,40	266 325,73
	Autres créances	456 399,87	456 399,87	330 512,01
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 374 542,98	1 374 542,98	1 346 365,34
	DISPONIBILITES	414 252,68	414 252,68	1 081 039,04
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	134,33	134,33	134,00
	TOTAL (III)	2 808 988,26	2 808 988,26	3 024 376,12
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 509 871,00	5 509 871,00	5 730 308,86

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2022

31/08/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 800 000,00	1 800 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	180 000,00	180 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 050 914,68	1 942 488,27
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	272 357,16	597 774,41
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 303 271,84	4 520 262,68
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	36 481,05	57 793,76
	Emprunts et dettes financières divers (3)	566 068,16	532 701,62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 021,73	24 563,58
	Dettes fiscales et sociales	573 028,22	594 987,22
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 206 599,16	1 210 046,18
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 509 871,00	5 730 308,86
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		272 357,16	597 774,41
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 206 599,16	1 210 046,18
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2022

31/08/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 669 715,33		1 669 715,33	1 422 420,83
	Montant net du chiffre d'affaires	1 669 715,33		1 669 715,33	1 422 420,83
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 529,04	4 239,64
	Autres produits			1,83	77,40
	Total des produits d'exploitation (1)			1 676 246,20	1 426 737,87
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			63 444,29	55 826,98
	Impôts, taxes et versements assimilés			27 433,79	13 296,82
	Salaires et traitements			963 748,40	827 691,67
	Charges sociales du personnel			457 381,34	401 769,53
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			12 001,22	4,41
	Total des charges d'exploitation (2)			1 524 009,04	1 298 589,41
RESULTAT D'EXPLOITATION				152 237,16	128 148,46

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2022

31/08/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		152 237,16	128 148,46
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	186 911,49	683 627,68
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	2 634,69	474,83
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	25 617,64	14 701,88
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		215 163,82	698 804,39
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 110,82	2 635,94
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 110,82	2 635,94
RESULTAT FINANCIER		213 053,00	696 168,45
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		365 290,16	824 316,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	5 050,00	200 800,00
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		5 050,00	200 800,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		24,50
	Sur opérations en capital	5 050,00	200 800,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		5 050,00	200 824,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(24,50)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		92 933,00	226 518,00
TOTAL DES PRODUITS		1 896 460,02	2 326 342,26
TOTAL DES CHARGES		1 624 102,86	1 728 567,85
RESULTAT DE L'EXERCICE		272 357,16	597 774,41
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 509 871 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 896 460 euros** et un total **charges de 1 624 103 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 272 357 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/09/2021** et finit le **31/08/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Aucun élément significatif n'est à signaler.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 705 932,74				5 050,00	2 700 882,74
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 705 932,74				5 050,00	2 700 882,74
TOTAL		2 705 932,74				5 050,00	2 700 882,74

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	563 658,40	563 658,40	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	824,40	824,40	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	70 258,00	70 258,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 170,29	5 170,29	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	380 147,18	380 147,18	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	134,33	134,33	
	TOTAL DES CREANCES	1 020 192,60	1 020 192,60	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	36 481,05	36 481,05		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	31 021,73	31 021,73		
	Personnel et comptes rattachés	234 180,00	234 180,00		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	200 406,13	200 406,13		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	118 025,07	118 025,07		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 417,02	20 417,02		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	566 068,16	566 068,16		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 206 599,16	1 206 599,16		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		21 312,71			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		12 007,00			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/08/2022

Total des Produits à recevoir		566 758
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT A ETABLIR</i>	563 658	563 658
Autres créances <i>INTERETS A RECEVOIR</i>	3 100	3 100

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/08/2022

Total des Charges à payer		456 846
Emprunts et dettes financières divers		12 000
<i>ASSOCIES JETONS A PAYER</i>	<i>12 000</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 164
<i>FOURN FACT NON PARVENUES</i>	<i>25 164</i>	
Dettes fiscales et sociales		419 683
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>26 790</i>	
<i>PERSONNEL CH A PAYER</i>	<i>207 390</i>	
<i>ORG SOCIAUX CH A PAYER</i>	<i>170 386</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>15 116</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		134	134
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			134

Capital social

Etat exprimé en euros

31/08/2022

Nombre

Val: Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	40 779,00	44,1404	1 800 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	40 779,00	44,1404	1 800 000,00

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2022

Total des produits exceptionnels		5 050,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PRODUIT CESSIION IMMO</i>	5 050,00	5 050,00
Total des charges exceptionnelles		5 050,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>V N C.IMMO CEDEES</i>	5 050,00	5 050,00
Résultat exceptionnel		

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/08/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Caution SCI Moden emprunt 850.000 Euros Restant du au 31 Août 2022	161 652,00	
	161 652,00	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	161 652,00	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

La société a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir les IFC (indemnités de fin de carrière).
Le fonds constitué pour faire face au passif social s'élève au 31 août 2022 à 175.614 euros.

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/08/2022

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

MODEN	71 449,00	100,00	61 449,00
GT	1 039 218,00	75,00	125 698,00
NEMERY & CALMEJANE	9 053 814,00	66,00	384 506,00

2. Participations (10 à 50 %)

KANA	86 988,00	49,00	85 463,00
------	-----------	-------	-----------

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/08/2022

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
MODEN	10 000,00	71 449,00	100,00	9 999,00	9 999,00
GT	913 520,00	1 039 218,00	75,00	932 601,00	932 601,00
NEMERY & CALMEJANE	1 200 000,00	9 053 814,00	66,00	1 614 935,00	1 614 935,00
2. Participations (10 à 50 %)					
KANA	1 524,00	86 988,00	49,00	143 349,00	143 349,00
1. Filiales (Plus de 50 %)					
MODEN	332 640,00		63 579,00	61 449,00	38 872,00
GT			130 621,00	125 698,00	100 298,00
NEMERY & CALMEJANE			9 794 817,00	384 506,00	
2. Participations (10 à 50 %)					
KANA	47 507,00		86 639,00	85 463,00	43 980,00
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/08/2022

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société à un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

2 700 882,74

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

563 658,40

380 147,18

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

554 061,16

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

186 911,49

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 aout 2022

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de prestations de services

- Actionnaires concernés : Monsieur Guy DENIS, Directeur Général de la SAS NEMERY & CALMEJANE et également membre du Directoire de la SA SOFIDEN.
- Caractéristiques de la convention : Aux termes de la convention de prestations en date du 10/01/2000 renouvelable tacitement chaque année et dont les modalités de calcul ont été revues en date du 16/02/2018, il a été autorisé de facturer des prestations administratives, commerciales, de gestion de trésorerie et de prestation informatique à la SAS NEMERY & CALMEJANE.
- Modalités : Au titre de la période du 01/09/2021 au 31/08/2022, la SA SOFIDEN a constaté un produit de 1 669 715 € au titre de la convention de prestations de services à la SAS NEMERY.

Convention de sous-location

- Actionnaires concernés : Monsieur Guy DENIS, Directeur Général de la SAS NEMERY & CALMEJANE et également membre du Directoire de la SA SOFIDEN.
- Caractéristiques de la convention : Par acte sous seing privé signé à Tours en date du 21/07/1995, la SAS NEMERY & CALMEJANE met à disposition de la SA SOFIDEN un local de 100m² à usage de bureau.
- Modalités : Pour la période du 01/09/2021 au 31/08/2022, une somme de 16 007,16 € a été comptabilisée en charge au titre du loyer pour le local mis à disposition par la SAS NEMERY & CALMEJANE.

Convention de trésorerie avec la SCI KANA

- Actionnaire concerné : Monsieur Guy DENIS, membre du Directoire de la SA SOFIDEN, est également gérant de la SCI KANA.
- Caractéristiques de la convention : La SCI KANA dispose d'une avance en compte-courant auprès de la SA SOFIDEN.
- Modalités : Au 31 Août 2022, le compte-courant de la SCI KANA est débiteur à hauteur de 47 507 € et n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

Convention de trésorerie avec la SCI MODEN

- Actionnaire concerné : Monsieur Frantz DENIS, Président du Directoire de la SA SOFIDEN, est également gérant de la SCI MODEN.
- Caractéristiques de la convention : La SA SOFIDEN a consenti une avance en compte courant à la SCI MODEN.
- Modalités : Au 31 Août 2022, le compte-courant de la SCI MODEN est débiteur à hauteur de 332 640 € et n'a fait l'objet d'aucune rémunération.

✚ **Cautionnement donné en faveur de la SCI MODEN**

➤ Actionnaire concerné : Monsieur Frantz, DENIS Président du Directoire de la SA SOFIDEN, est également gérant de la SCI MODEN.

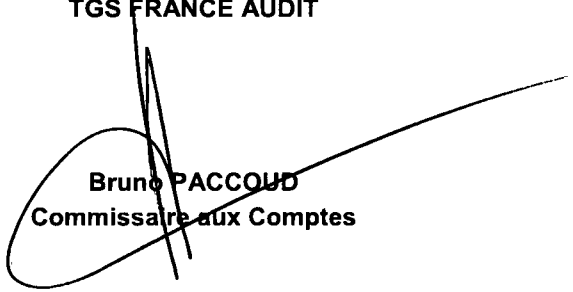
➤ Caractéristiques de la convention : La société SOFIDEN s'est portée caution au profit de sa filiale la SCI MODEN dans le cadre du contrat de prêt consenti à cette dernière par la banque BNP Paribas.

➤ Modalités : Le cautionnement porte sur un prêt de 850 000 €, d'une durée de 120 mois au taux de 2,47%. Le capital restant dû au 31/08/2022 s'élève à 257 276 €. (à modifier)

Compte-tenu de l'antériorité des conventions précitées, l'intérêt de leur maintien n'a pas été précisé.

Fait à LE HAVRE, le 05 Décembre 2022

TGS FRANCE AUDIT



Bruno PACCQUO
Commissaire aux Comptes

SOFIDEN

SA au capital de 1 800 000 €
Siège social : 24 Rue Christian Huygens
37100 TOURS

RCS : TOURS 402 734 420

**Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées
dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant
global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour
l'exercice clos le 31 Aout 2022**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 Aout 2022**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de SA SOFIDEN et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 Aout 2022, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 Aout 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

SA SOFIDEN au capital de 1 800 00 €
22 Rues Christiaan Huygens 37100 TOURS
402 734 420 RCS Tours

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 aout 2022.

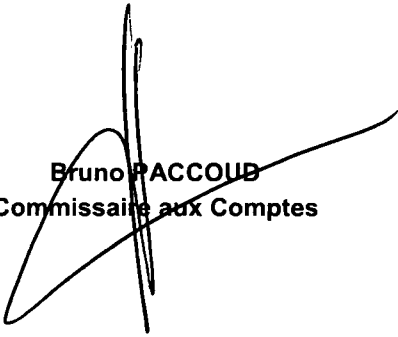
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 780 427 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 aout 2022.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à LE HAVRE, le 5 décembre 2022

TGS FRANCE AUDIT



Bruno PACCOUD
Commissaire aux Comptes

SOFIDEN

SA au capital de 1 800 000 €
Siège social : 24 Rue Christian Huygens
37100 TOURS

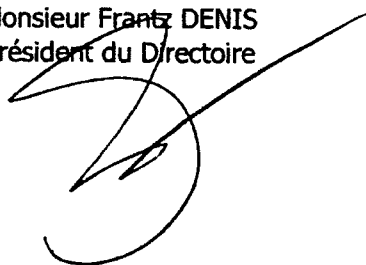
RCS : TOURS 402 734 420

ETAT DES REMUNERATIONS VERSEES AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES PAR LA SOCIETE

AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 aout 2022
(Article L.225-115 du Code de Commerce)

Les rémunérations directes ou indirectes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées par la société, se sont élevées pour l'exercice clos le 31 aout 2021 à 780 427 €.

Fait à TOURS, le 02 décembre 2022
Monsieur Frantz DENIS
Président du Directoire



SOFIDEN
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1.800.000 Euros
Siège social : TOURS (37100)
24 Rue Christiaan Huygens
402 734 420 RCS TOURS
SIRET 402 734 420 00019

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 DECEMBRE 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé, clos le 31 août 2022 qui s'élève à 272.357,16 Euros de la façon suivante :

- à la distribution de dividendes à concurrence de	244.674,00 €
(soit 6 €/action)	
- le solde, soit	27.683,16 €
au poste « autres réserves »	
TOTAL	<u>272.357,16 €</u>

Conformément à la loi, le dividende alloué aux associés personnes physiques est soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) qui s'élève à 30 % se décomposant comme suit :

- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux,
- 12,8 % au titre du prélèvement forfaitaire pour l'impôt sur le revenu.

Il sera payable à compter de ce jour dans les délais légaux.

RESOLUTION VOTEE

TROISIEME RESOLUTION

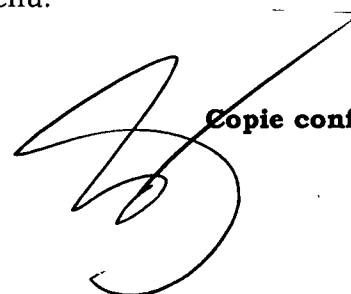
L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé, clos le 31 août 2022 qui s'élève à 272.357,16 Euros de la façon suivante :

- à la distribution de dividendes à concurrence de	244.674,00 €
(soit 6 €/action)	
- le solde, soit	27.683,16 €
au poste « autres réserves »	
TOTAL	<u>272.357,16 €</u>

Conformément à la loi, le dividende alloué aux associés personnes physiques est soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) qui s'élève à 30 % se décomposant comme suit :

- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux,
- 12,8 % au titre du prélèvement forfaitaire pour l'impôt sur le revenu.

Il sera payable à compter de ce jour dans les délais légaux.


Copie conforme